



**SOCIÉTÉ MILITAIRE  
DU CANTON DE GENÈVE**  
SECTION CANTONALE DE LA  
SOCIÉTÉ SUISSE DES OFFICIERS



# ECLAIRAGE

3 | 2020



**COVID-19, BAT INF 19  
À L'ENGAGEMENT**

**COVID-19, PCI ET APPUI SMG**

**AIR2030,  
LA CAMPAGNE EST LANCÉE!**

**ENCART: PROGRAMME  
DU 2<sup>E</sup> SEMESTRE 2020 DES  
CONFÉRENCES ET ACTIVITÉS**

**Nouveau coronavirus : assouplissement des mesures**  
Ouvverts ou autorisés dès le 8 juin

<b>30</b> Personnes maximum dans un lieu clos	<b>300</b> Personnes maximum dans un lieu ouvert	<b>✙</b> Activités sportives individuelles	<b>🏠</b> Restaurants, bars, cafés et autres lieux de restauration
<b>🏠</b> Lieux de travail	<b>🏠</b> Lieux publics	<b>🏠</b> Prévoir un accès à l'air libre	<b>🏠</b> Métiers essentiels
<b>🚗</b> Congestion	<b>☀️</b> Éclairage public	<b>🏠</b> Régler les problèmes d'hygiène	<b>🏠</b> Quelques services de urgence
<b>🚗</b> Congestion	<b>🚗</b> Personnes dans le V à deux roues (cyclistes)	<b>🚗</b> Circuler à vitesse réduite	

**🚫 Interdits**

<b>30+</b> Personnes maximum dans un lieu clos	<b>300+</b> Personnes maximum dans un lieu ouvert	<b>🏠</b> Lieux publics non essentiels	<b>🏠</b> Lieux de restauration
--	---	---	--------------------------------------

**📌 Les consignes suivantes demeurent**

<b>🏠</b> Lieux de travail	<b>🏠</b> Lieux publics essentiels	<b>🏠</b> Lieux de restauration essentiels	<b>🏠</b> Lieux publics
---------------------------------	---	--	------------------------------



## ECLAIRAGE

Bulletin indépendant d'information aux membres de la Société Militaire du canton de Genève depuis 1947

<b>Tirage</b>	800 exemplaires, 5 numéros par an en 2020
<b>Editeur</b>	Société militaire du canton de Genève (SMG)
<b>Rédacteur en chef</b>	Lt col Alexandre CZECH – a.czech@smg-ge.ch
<b>Rédacteur en chef adjoint</b>	Vacant
<b>Equipe de rédaction</b>	Maj Patrick MAYER, cap Marc-André BASCHY, Monsieur Stéphane DUTU (comptes-rendus des conférences)
<b>Impression</b>	Imprimerie Nationale, Rochat - Baumann SA www.imprimerienationale.ch

## SOCIÉTÉ MILITAIRE DU CANTON DE GENÈVE (SMG)

Fondée en 1825 par le Général Guillaume Henri Dufour  
Section cantonale de la Société Suisse des Officiers (SSO)

<b>Président</b>	Lt col EMG Guillaume GENOUD - g.genoud@smg-ge.ch
<b>Vice présidents</b>	Lt col Pierre-Henri HEIZMANN - ph.heizmann@smg-ge.ch Maj Diego CARRILLO - d.carrillo@smg-ge.ch
<b>Conférences-lunch</b>	Lt col Pierre-Henri HEIZMANN ph.heizmann@smg-ge.ch - 079 594 36 70
<b>Section de tir</b>	Maj EMG Florian MAURY (délégué) - f.maury@smg-ge.ch
<b>Section AVIA</b>	Col Gilles BOURQUIN (délégué) - g.bourquin@smg-ge.ch
<b>Porte drapeau</b>	Mis à disposition par l'ASSgtm, section genevoise
<b>Courrier</b>	Société militaire de Genève, 1200 Genève
<b>CCP</b>	12-188-7
<b>Local</b>	Rue des Granges 5, 1204 Genève - 022 310 39 45
<b>Site web</b>	www.smg-ge.ch
<b>Webmaster</b>	Maj Harley ANDEREGG - h.anderegg@smg-ge.ch
<b>Gestion membres</b>	Lt col Philippe KUNZI - p.kunzi@smg-ge.ch

### 1<sup>ère</sup> ET 2<sup>ème</sup> DE COUVERTURE

En page de couverture, la gestion du flux de patients devant la clinique des Grangettes par la Protection civile genevoise et la prise de drapeau du bataillon d'infanterie 19 sur la place d'armes de Bure le dimanche 19 avril 2020.

En 2<sup>e</sup> de couverture, les engagements de la PCi couvraient la gestion des flux devant les grandes surfaces alimentaires (Supermarché Migros à Carouge sur la photo) et devant les principaux hôpitaux genevois (Hôpital de La Tour à Meyrin sur la photo).

**Crédit photos: Protection civile genevoise (PCi GE) / bat inf 19**

### 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> DE COUVERTURE

En 3<sup>e</sup> de couverture, vous trouverez l'ordre de bataille, dans ses articulations de base et à l'engagement, du bataillon d'infanterie 19.

En 4<sup>e</sup> de couverture, les loups du 19 en appui du Corps des gardes-frontière sur territoire genevois dans le bouclage de la frontière verte.

**Crédit photos: bat inf 19**

# ÉDITORIAL : LT COL ALEXANDRE CZECH, RÉDACTEUR EN CHEF

---

Chères et chers camarades officiers,  
Comme nous vous l'avions annoncé, voici le second numéro spécial dédié au Covid-19 (ou à la Covid-19, après intervention des pontes de l'OMS et de l'Académie française !). Il vous permettra de découvrir deux autres aspects de l'engagement de notre armée et de notre protection civile en appui des autorités civiles, qu'elles soient cantonales ou fédérales.

Tout d'abord, honneur aux Loups du **bataillon (neuchâtelois) d'infanterie 19**, qui a reçu la mission d'appuyer le Corps des gardes-frontière sur toute la frontière allant de Genève à... Schaffhouse (!), alors que son engagement initial concernait la Patrouille des Glaciers ! Je vous laisse imaginer la flexibilité et l'abnégation qui ont été exigées de ce bataillon au moment de recommencer da capo la planification de son SIF... Ce revirement est magnifiquement raconté dans les prochaines pages. J'en profite pour remercier son commandant, le **lieutenant-colonel EMG Philipp ZIMMERMANN**, qui a permis que nous puissions lire ces textes et admirer les photos des Loups du 19 dans nos colonnes. Dans un deuxième temps, nous nous sommes intéressés à la **Protection civile genevoise**, dont la présence rassurante de ses hommes et de ses femmes n'a pas pu vous échapper, qu'elles/ils soient devant de grands commerces alimentaires ou l'entrée de nos principaux hôpitaux. Hommage à cette PCi, souvent décriée, peu connue, mais qui a eu le mérite de répondre présent et qui, sous la conduite du **colonel Nicola SQUILLACI**, que je remercie ici, a su tenir son rang et remplir ses missions à satisfaction de l'autorité politique.

Ce second numéro lance également la prochaine thématique qui va nous occuper cet été et jusqu'au 27 septembre prochain : **Air2030** (ou l'acquisition de la prochaine flotte d'avions de combat par notre Armée) ! La prochaine parution d'ÉclairaGE, qui devrait vous parvenir fin août, reviendra en détails sur

ce sujet avec, pour ambition, non seulement de vous convaincre (si vous ne l'étiez pas déjà), mais également de vous transformer en « ombudsman » de cette cause auprès de vos proches, amis et connaissances. C'est à ce prix que notre Armée pourra encore compter à l'avenir sur des Forces aériennes crédibles, solides et pérennes.

Chères et chers camarades officiers, permettez-moi enfin de vous faire part de quelques considérations sur la période intense et tragique que nous venons de traverser.

La pandémie de la Covid-19 peut être qualifiée de calamité. Et comme toute calamité, elle a provoqué des désastres de plusieurs ordres : géopolitiques, économiques & financiers, humains & sociétaux. Sans prétendre à l'exhaustivité dans ces lignes, relevons-en quelques-uns :

- l'accélération de l'affaiblissement du multilatéralisme principalement sous les coups de boutoir de l'actuelle administration états-unienne, avec l'exacerbation de la compétition sino-américaine et la survenance d'une forme de désordre multipolaire;
- le renforcement d'un étatsisme à tendance autoritaire et son corollaire, une certaine normalisation de la surveillance des citoyens;
- la plus que probable récession et son cortège de conséquences à commencer par un appauvrissement généralisé de la population;
- l'alourdissement massif de l'endettement à tous les niveaux : des particuliers aux États, en passant par les banques centrales;
- l'augmentation du protectionnisme national et la relocalisation « en urgence » de certaines industries identifiées comme stratégiques;
- la polarisation des sociétés (surtout occidentales) autour de thématiques souvent clivantes telles que la transition écologique, le revenu universel ou encore le concept de décroissance.

En regard de chacune de ces séquelles, des opportunités se sont ouvertes : de refaire mais différemment, de repenser mais autrement, d'imaginer le mieux et surtout de retrouver le sens du bien commun. Celles-ci ne sauraient être éludées par le monde politique ou la société civile. Et c'est bien là que réside la responsabilité de chacun·e d'entre nous en sa qualité de citoyen·ne : celle de participer à ces réflexions et aux actions subséquentes, de prendre part avec nos idées et notre volonté à la reconstruction de ce monde meurtri,

en d'autres mots d'adopter, pour reprendre l'expression du philosophe Jean-Pierre Dupuy, une « attitude collective de catastrophisme éclairé »<sup>1</sup>.

Chères et chers camarades officiers, je vous salue toutes et tous très cordialement !

---

<sup>1</sup> Jean-Pierre Dupuy. *Pour un catastrophisme éclairé : quand l'impossible est certain*. Seuil, Points Essais. Avril 2004.

## L'ENGAGEMENT EXCEPTIONNEL DU BATAILLON D'INFANTRIE 19 EM BAT INF 19



Chaque deux ans, des troupes militaires sont engagées pour appuyer le commandement (EM) de la Patrouille des Glaciers (PdG) dans l'organisation de celle-ci. En 2020, c'était au bataillon d'infanterie 19 (bat inf 19) d'assurer cette mission.

L'organisation d'un cours de répétition se déroule toujours de la même manière. Elle commence avec la donnée d'ordres de l'échelon supérieur au commandant de bataillon, qui prend alors connaissance des missions à remplir pour l'année à venir. Puis, six mois avant le service, l'état-major du bataillon (EM bat) participe à un rapport d'appui bataillonnaire (RAB). Le commandant convoque son état-major, présente ses réflexions et donne ses lignes directrices pour l'accomplissement des missions reçues. Les besoins en infrastructures et places de tir sont définis avec le secteur de coordination concerné. Les travaux de planification de l'EM bat peuvent débuter. Trois mois avant le service, l'EM bat, les commandants d'unité (cdt U) et leurs cadres conduisent le rapport d'appui aux unités (RAU), durant lequel les cdt U sont ordonnés par le cdt bat. Durant cette phase, les unités procèdent aux reconnaissances sur le terrain, établissent la commande du matériel, des véhicules et des systèmes d'armes auprès

de la Base logistique de l'armée (BLA) et constituent les détachements d'entrée en service pour l'établissement des convocations. Les ordres de marche sont envoyés au plus tard dix semaines avant le cours aux militaires convoqués. S'ensuit une période de travaux de planification et de préparation hors service, jusqu'au début du cours, pour les cadres des unités et de l'EM bat.

Lorsque le 13 mars 2020, la Patrouille des Glaciers est annulée, terrassée par la CORONA, les préparatifs énoncés ci-dessus avaient déjà eu lieu. Dès lors, que faire du bat inf 19 ? C'est le 21 mars qu'une partie de l'EM bat se réunit à Berne pour recommencer, en urgence, l'ensemble de ces étapes. Il s'agit de planifier un service d'instruction en formation (SIF), axé non plus sur un appui organisationnel et logistique dans les Alpes enneigées, mais sur un entraînement aux tirs de combat à l'HONGRIN.

Le 27 mars, ce processus est à nouveau avorté. Le commandant de bataillon reçoit une nouvelle mission : appuyer l'Administration fédérale des douanes (AFD) entre GENÈVE et SCHAFFHOUSE.

Dès lors, tout doit se dérouler très vite. Cette mission est liée à la fermeture des frontières décidée par le Conseil fédéral dans le but de

freiner la propagation du coronavirus. Il n'y a donc pas une minute à perdre. À cet instant précis, un bataillon d'infanterie suisse-allemand, le bat inf mont 91, alors en dernière semaine de son SIF, est prolongé de trois semaines pour appuyer le Corps des gardes-frontière (Cgfr). Une relève rapide s'impose. Voici donc la chronologie de cette course contre-la-montre.

Le 1<sup>er</sup> avril, les cadres supérieurs du bataillon (officiers et sous-officiers supérieurs) se rendent à Berne pour conduire un RAB/RAU condensé. Il faut, d'ici au lundi de Pâques 13 avril, avec l'appui des Forces terrestres (FT) responsables de la phase d'instruction axée sur l'engagement, organiser un service d'appui qui durera vraisemblablement sept semaines, sans congés, sur un immense secteur, et avec des mesures sanitaires inédites. Cela signifie organiser un engagement en moins de deux semaines, en tant que militaire de milice, durant son temps libre, en parallèle avec son travail, sa situation familiale, et dans un cadre civil déjà complètement chamboulé par le virus.

Étant donné que les dates ont changé, que le type de service a changé, que la mission a changé, l'état de situation extraordinaire nécessite une mobilisation. Il faut non seulement tout organiser d'un point de vue logistique, instruction et engagement, mais aussi et surtout d'un point de vue humain. Face à l'ampleur et l'importance de la mission, tous les congés déjà accordés sont annulés, et tous les réservistes du bataillon, à savoir les militaires ayant fini leurs jours mais n'ayant pas encore rendu leur matériel, sont rappelés. Il faut aussi le renfort de miliciens volontaires. Afin de s'assurer que chaque citoyen-soldat a bien compris la situation, le chef du personnel du bataillon doit gérer les employeurs, les familles et les situations individuelles particulières. De nouveaux ordres de marche et des courriers explicatifs sont envoyés à une semaine de l'entrée en service.

Le 8 avril, un rapport avec les FT se tient sur la place d'armes de BURE. Il s'agit de coordonner toute l'instruction axée sur l'engagement, en très peu de temps, et en partenariat avec le Corps des gardes-frontière. Les règles d'en-

gagement (ROE) et de comportement (ROB) imposées par le Conseil fédéral déterminent les thèmes et les moyens d'instruction.

Le 13 avril, en ce lundi de Pâques, les cadres du bataillon, jusqu'à l'échelon des sous-officiers entrent en service. Une entrée en service particulière : il faut non seulement appliquer les mesures sanitaires mises en place par l'OFSP, mais aussi contrôler que personne ne présente le moindre symptôme ou le moindre risque de contaminer ses camarades. La distribution de masques est immédiate, et la visite sanitaire est obligatoire pour tout le monde. S'il existe le moindre doute, le militaire est renvoyé à la maison, qu'il soit soldat ou colonel. Heureusement, seuls de rares cas sont écartés.

C'est au centre Saint-François à DELÉMONT que l'EM bat prend ses quartiers. Ce centre d'accueil chrétien est presque vide en raison de la crise et se fait une joie d'accueillir le bataillon. La troupe est, quant à elle, répartie dans tout l'AJOIE, jusqu'à BONCOURT.

Le 14 avril, l'instruction axée sur l'engagement (IAE) débute. Les Forces terrestres et le Corps des gardes-frontière forment l'ensemble des cadres en moins de deux jours.

Le 15 avril, en parallèle de l'IAE, les commandants de compagnie et des officiers désignés rencontrent leurs homologues suisse-allemands du bataillon 91. Il faut, par secteur, appréhender les spécificités du milieu, organiser la passation de l'engagement et convenir avec le Cgfr des prestations détaillées à fournir. Par exemple, dans un secteur, il s'agit de surveiller et d'observer des portions de terrain et des points de passage de manière mobile alors que, dans un autre, il s'agit de remplir les mêmes prestations de façon plus statique.

Le 16 avril, l'entier de la troupe entre en service, soit près de neuf-cents hommes et femmes. Le même processus sanitaire est à nouveau appliqué de façon stricte, sans aucun incident.

Le 18 avril, l'entier du bataillon d'infanterie 19, dont les membres sont appelés « les loups » est désormais au complet et instruit. Le 18 avril 2020, la meute est prête.

Le dimanche 19 avril, la prise du drapeau peut avoir lieu. Sur les hauteurs de la place d'armes de BURE, dans un champ s'étalant à perte de vue, le bataillon est aligné. Le commandant, l'alpha de la meute, peut s'adresser pour la première fois à l'ensemble de ses militaires: l'importance du respect face à un ennemi invisible et insaisissable, ce virus méconnu, est soulignée. Le commandant galvanise la troupe et la prépare mentalement à la mission.

Le mercredi 22 avril, l'engagement commence. Sur GENÈVE, il s'agit d'occuper une quinzaine de postes fixes. Dans le JURA et sur NEUCHÂTEL, la frontière verte force la composition de patrouilles pédestres et de postes d'observation fixes. Sur BÂLE et SCHAFFHOUSE, une surveillance statique et permanente se mélange avec des patrouilles motorisées sporadiques. En règle de fond, les ROE/ROB. Cette base commune est un élément primordial: elle permet une définition claire des « limites gauches et droites » de l'engagement, du point de vue de la liberté d'action du militaire, soldat ou cadre et fixe sa responsabilité. Ainsi, par exemple, l'utilisation des moyens de contrainte ou l'engagement de l'arme est une base commune à l'ensemble des unités.

Le Cgfr et les militaires sur le terrain sont basés sur le même système de communication (Polycom) permettant une coordination instantanée, le flux du renseignement et une intervention rapide des gardes-frontière en cas de nécessité.

En temps normal, lors d'engagements militaires, un centre opérationnel tactique (TOC) est mis en place au niveau bataillon. Ce TOC permet de séparer la gestion courante (marche du service) et l'élaboration des planifications prévisionnelles, de la conduite tactique instantanée.

Pour cet engagement, dans un secteur exceptionnellement vaste pour un bataillon, la décision est prise de mettre en place également des TOC à l'échelon des unités. Ainsi donc, un détachement de soldats échelon de conduite (spécialistes dans le traitement des annonces et la consolidation géographique de ces dernières) est subordonné à chaque unité. Pour

exploiter ces TOC d'unité, deux officiers EM y sont attribués, un pour le suivi de situation, un pour l'engagement.

Cette solution présente l'avantage d'obtenir au niveau du bataillon une image consolidée et instantanée de la situation dans chacun des secteurs et, d'autre part, de soulager les unités.

En sus de la responsabilité de la gestion des TOC, les officiers détachés de l'EM ont aussi assuré le rôle d'officiers de liaison, facilitant la coordination locale entre les partenaires (les centrales d'engagement et renseignement du Cgfr, les unités et l'EM bat).

D'un point de vue technique, un système informatique de suivi de la situation, habituellement utilisé au niveau opératif de l'armée, est déployé. Il présente de nombreux avantages, notamment la gestion du flux des annonces, du journal des événements, de l'image de la situation en temps réel et présente une grande facilité de prise en main. Ce système informatique remplace les traditionnels journaux de combat, cartes géographiques murales et calques plastiques. Les événements sont analysés, entrés dans le logiciel et différentes vues permettent de trier les annonces en filtrant ce que l'on désire. Par exemple, il est possible de voir les annonces d'une compagnie précise, ou de les filtrer par catégorie. Le bataillon et les unités ont ainsi la même vision sur la situation dans l'ensemble du secteur.



GMTF du bat inf 19  
© bat inf 19

En parallèle, la situation coronavirus force l'ensemble des compagnies à s'adapter, et à ajuster l'ensemble du savoir-être du militaire. Tout est mis en place pour empêcher la contamination d'un militaire par un autre, pour isoler et mettre en quarantaine un ou plusieurs éléments suspects ou déclarés positifs. L'exercice est compliqué.

Dans la vie de tous les jours, cela se traduit par la création de voies de circulation à l'intérieur des bâtiments. Du marquage est posé pour indiquer où entrer, où sortir et où s'arrêter dans une file, que ce soit pour prendre son repas, aller aux toilettes ou pour prendre une douche.

Chaque fois que la distance de sécurité de deux mètres ne peut être respectée, le port du masque est obligatoire. Dans les dortoirs, les lits sont espacés et les militaires dorment tête-bêche. Les repas sont échelonnés et les places assises espacées de plus de deux mètres.

Pendant l'engagement, dans la nature, les distances suffisent et le masque n'est porté que durant les trajets, dans les véhicules trop

étroits pour permettre suffisamment de distance entre les militaires.

Afin de ne pas nuire à la camaraderie et à l'accomplissement de certaines parties de la mission, il est toléré de ne pas respecter les prescriptions de sécurité dans le cadre d'une équipe ou d'un groupe d'infanterie. Ainsi, si un membre présente des symptômes, seul l'équipe ou le groupe doit être isolé ou mis en quarantaine, sans avoir d'impact sur le reste de la section ou de la compagnie. Par contre, les groupes ne doivent pas se mélanger. La capacité opérationnelle peut ainsi être maintenue et l'impact sur le moral de la troupe est positif.

Suite à la réintroduction des mises en congé, chaque retour en caserne fait l'objet d'une procédure sanitaire idoine, permettant l'identification immédiate de cas COVID potentiels et leur traitement systématique.

Durant cet engagement, aucun des militaires testés au bataillon n'a été diagnostiqué positif. Il est donc possible d'affirmer que la mission d'appui au Cgfr a été un succès sur tous les plans.

## ENTRETIEN AVEC LE LT COL EMG PHILIPP ZIMMERMANN, COMMANDANT DU BATAILLON D'INFANTERIE 19



### Quels étaient les principaux défis ?

Au niveau logistique, c'était complètement fou. Il faut dire que, d'habitude, un bataillon établit ses commandes à l'avance, en fonction des spécificités du cours de répétition à conduire.

Dans cet engagement, le bataillon partait vers l'inconnu. Avec l'arrivée de notre bataillon, les prestations ont été adaptées et le secteur d'engagement élargi. Une estimation des besoins a permis de faire une première

commande et une première prise de matériel, mais il a fallu, en continu, ajuster les besoins. Ainsi, la synchronisation entre la cellule logistique du bataillon et la Base logistique de l'armée (BLA) a été une épreuve de tous les jours. Il est à souligner que les personnels de la base logistique ont fait preuve d'une grande flexibilité et d'un appui de tous les instants. Je leurs adresse mes vifs remerciements.

Au niveau du personnel, gérer 1'000 hommes incorporés, c'est déjà une aventure. Mais cette fois, il a fallu, en un temps record, intégrer les réservistes et les volontaires venant d'autres corps de troupe de toute l'armée. Entre l'annulation des congés déjà accordés, et



la gestion des situations personnelles, familiales et/ou professionnelles, chaque jour a apporté son lot de surprises. D'autre part, les besoins liés à un engagement 24/7 et les spécificités des prestations à fournir ont nécessité la convocation de personnels supplémentaires. Ainsi, des cuisiniers de troupe, des chauffeurs et d'autres spécialistes supplémentaires ont été mobilisés au cours de l'engagement. Lorsque les restaurants et bars ont eu l'autorisation de rouvrir et que l'activité économique a repris, il a fallu être souple et en laisser partir certains, tout en maintenant la capacité opérationnelle.

### Quel était l'état d'esprit de vos hommes ? Et comment avez-vous géré la problématique de l'éloignement vis-à-vis de leurs familles / proches ?

Les hommes ont montré une grande volonté de servir et d'apporter leur contribution à la gestion de la crise sanitaire. Plus d'une centaine de volontaires ont rejoint nos rangs. Lorsque les militaires ont été mobilisés, un ennemi invisible et insaisissable venait de s'abattre sur le monde et ses effets ont été immenses : restriction de la liberté de mouvement, frein au libre exercice du commerce, confinement des populations, rues désertes, portes closes et des corps sans vie par milliers. Chacun avait ainsi bien compris le sens de la mission.

### Quel accueil avez-vous reçu ?

La troupe a été très bien reçue. La confiance s'est rapidement installée et a été consolidée tout au long de l'engagement. Les choses se sont faites de manière simple et respectueuse et les échanges ont été enrichissants. Il a bien fallu se trouver, adapter et corriger certains points et cela s'est toujours fait au bon niveau et dans un esprit constructif.

Le Corps des gardes-frontière a été extrêmement satisfait de recevoir l'aide du bataillon d'infanterie 19. À de nombreuses reprises, les soldats, sous-officiers et officiers ont été chaleureusement remerciés pour la qualité de leur travail durant cet engagement. Un aspect particulièrement apprécié a été la

qualité des annonces de la troupe, déployée en première ligne sur la frontière, et surtout leur traitement par les différents centres opérationnels tactiques (TOC). Les données ainsi consolidées ont été une mine d'informations de valeur pour le renseignement du Cgfr. Je tiens à remercier vivement les personnels du Corps des gardes-frontière pour leur accueil.

### Comment garantir l'engagement dans la durée ? Comment est prévu le passage de relais avec la troupe qui reprend vos missions ?

Chaque compagnie a reçu une mission différente du Cgfr, et chaque compagnie s'est adaptée à la situation de la zone d'engagement à couvrir. De manière générale, il fallait maintenir la frontière fermée 24/7. Cela signifiait des rotations en 3 x 8 heures. Les compagnies ont divisé leurs effectifs en quatre, afin d'avoir un élément à l'engagement, un en réserve, un au repos, et un en congé. Avec un planning précis, chaque homme a pu partir en congé au minimum quarante-huit heures d'affilée, plusieurs fois durant l'engagement.

Pour éviter la routine ou l'ennui, des activités de loisirs ont été organisées pour la troupe. Les éléments non engagés ont ainsi eu la possibilité de faire du tennis de table, de jouer aux jeux vidéo, de voir des films, de faire du sport et aussi de boire un verre à l'occasion. Des infrastructures ont été mises en place pour permettre le travail à distance ou l'étude.

Quant au passage de relais, celui-ci a été coordonné directement au niveau des unités.

### Quel est le bilan provisoire et quels enseignements tirez-vous de cet engagement ?

Cet engagement était caractérisé par une durée et un rythme fondamentalement différents de ceux que l'on connaît dans un service d'instruction en formation ordinaire. À notre échelon, nous avons d'ores et déjà identifié des points d'amélioration pour nos futurs services. Cet engagement a montré la flexibilité et la capacité d'adaptation de notre armée, ainsi que la force et la qualité de la milice.

# COVID-19: PCI INTRODUCTION

PAR LE DR MARC NIQUILLE,

CHEF DE L'ETAT-MAJOR CANTONAL DE CONDUITE ORCA-GE

---



Le 13 mars 2020, face à la pandémie de Covid-19, le Conseil d'Etat a décidé la mise sur pied du dispositif ORCA-GE et a mobilisé la protection civile genevoise en appui des organisations de protection de la population.

Engagée dans un délai très court, le premier effort de la protection civile (PCi) a été le soutien aux institutions de santé genevoises. Elle a ainsi mis en place des structures d'accueil complémentaires aux bâtiments existants. Elle a soulagé le personnel médical dans 25 établissements pour des missions de gestion des flux de patients dans les structures médicales d'accueil temporaire, de désinfections d'ambulances et de matériels hospitaliers, ainsi qu'à l'accueil devant les entrées des établissements. Elle a également livré des repas et du matériel de protection aux personnes mises en quarantaine (plus de 30'000 repas en 1 mois).

Dans la première phase de gestion du développement de l'épidémie, soit dès le 28 février, la PCi a été engagée au sein de la ligne verte d'information gratuite à la population, dont elle a ensuite repris la conduite.

Un soutien a été apporté, dans la phase de confinement, pour mettre en place les périmètres de restriction d'accès et informer la population sur le respect des mesures édictées par l'OFSP, en particulier dans le périmètre du commerce d'alimentation.

La PCi a été fortement engagée et a fourni un appui déterminant en effectuant de nombreuses prestations au profit de ses partenaires et de la population : à ce jour, 1'750 astreints se sont relayés pour accomplir plus de 22'000 jours de service. Sans cet appui, de nombreuses actions entreprises dans la lutte contre le Covid-19 n'auraient pas pu aboutir.

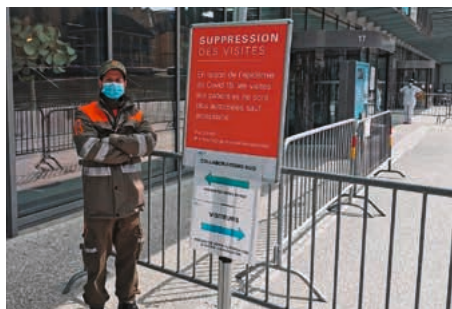
Hier organisée pour lutter contre les effets des conflits armés sur la population, la mission et l'organisation de la PCi ont été, au début des années 2000, réorientées sur la lutte contre les conséquences des catastrophes naturelles ou anthropiques et d'autres situations d'urgence. Elle est, depuis lors, l'une des cinq entités partenaires de la protection de la population aux côtés de la police, des sapeurs-pompiers, de la santé publique et des services techniques. Il demeure toutefois sa spécificité d'être composée de miliciens qui accomplissent leur obligation de servir, à l'instar des citoyens accomplissant leur service militaire ou leur service civil (le terme « civiliste » désignant les personnes actives dans ce dernier).

Il est attendu de la PCi qu'elle vienne renforcer ses partenaires, pour augmenter leur capacité à tenir dans le temps, lorsque les collectivités sont confrontées à des catastrophes et/ou d'autres situations d'urgence. Dans le cadre de l'engagement en cours, d'une ampleur exceptionnelle, la PCi, malgré l'avis négatif émis par certains mais toutefois peu documenté, a démontré son aptitude à remplir ses missions et à s'adapter à des circonstances en constante évolution.

Les femmes et hommes, astreints et volontaires, engagés ont rempli leurs missions à la satisfaction de leurs bénéficiaires et méritent des remerciements.

# LA PROTECTION CIVILE GENEVOISE ET SON ACTION DURANT LA PANDÉMIE DE COVID-19

PAR LE COL NICOLA SQUILLACI, CDT PCI GE



Gestion du flux à l'entrée des HUG.  
© Protection civile genevoise (PCi GE)

La protection civile est un instrument à disposition des cantons et des communes pour intervenir lors de catastrophes et de situations d'urgence. L'organisation genevoise est composée d'un état-major cantonal (EM cant PCI), d'une organisation cantonale (OCPC), de neuf organisations régionales (ORPC) et de deux organisations communales (OPC) comprenant plus de 3'600 astreints. Ces derniers servent, dans le cadre de l'obligation de servir, jusqu'à 40 ans.

Les astreints sont affectés à la protection civile uniquement s'il existe une inaptitude au service militaire lors du recrutement commun ou s'ils sont volontaires, directement après avoir évalué l'aptitude au service. En moyenne, chaque année, 175 astreints de la protection civile (APCi) sont recrutés pour le canton de Genève.

À contrario de l'Armée, peuvent s'engager volontairement dans la protection civile les hommes libérés de l'obligation de servir dans la protection civile, les hommes soumis à l'obligation de servir dans l'armée qui ne sont plus astreints au service militaire ou au service civil, les hommes libérés de l'obligation de servir dans l'armée ou de l'obligation d'accomplir un service civil, les femmes de nationalité suisse, dès le début de l'année durant laquelle elles atteignent l'âge de 20 ans ainsi

que les étrangers établis en Suisse, dès le début de l'année durant laquelle ils atteignent l'âge de 20 ans. Ces volontaires sont libérés d'office de l'obligation de servir dans la protection civile à 65 ans.

L'incorporation se fait, depuis 2018, selon les besoins et non plus sur la base du domicile afin d'arriver progressivement à une standardisation des effectifs des organisations à l'échelon cantonal.

Dans la première phase de gestion du développement de l'épidémie, la PCI été engagée, dès le 28 février, dans une mission d'appui à la hotline cantonale, dont elle a repris ensuite la conduite. Le 13 mars 2020, face à la pandémie et compte tenu de la nécessité de coordonner les actions des entités et partenaires engagés, le Conseil d'État a décidé la mise sur pied de la protection civile genevoise en appui des organisations de protection de la population.

Dans ce cadre, la PCI a été très engagée et a fourni un appui déterminant en effectuant de nombreuses prestations au profit de ses partenaires et de la population: en date du 19 mai, 1'873 astreints se sont relayés pour accomplir plus de 33'000 jours de service. Sa mission principale a été le soutien au système de santé pour mettre en place des structures d'accueil complémentaires à l'existant. Elle a soulagé le personnel médical dans 25 établissements pour des missions de



Mission de désinfection des ambulances.  
© Swiss Ambulance Rescue Genève (SAR)



Patrouilles OFSP dans les parcs du canton. © Protection civile genevoise (PCi GE)

prise des constantes, dans la gestion des flux de patients dans les structures médicales d'accueil temporaire, dans les travaux de désinfections d'ambulances et de matériels hospitaliers, ainsi qu'à l'entrée des établissements. Elle a également été engagée en soutien dans la phase de confinement, pour mettre en place les périmètres de restriction d'accès et informer la population sur le respect des mesures édictées par l'OFSP ainsi que dans des missions logistiques (production et livraison de plus de 60'000 repas depuis le début de l'engagement, livraison de matériel, etc.). Finalement, via son groupe d'intervention pour le soutien psychosocial, elle aura pu, dès le 19 mai, prendre en charge 160 demandes d'intervention individuelles ou de groupe et effectuer des engagements préventifs auprès des astreints, appelés defusing<sup>1</sup>, auprès de plus de 3'250 personnes.

Au vu de la situation sanitaire actuelle et du ralentissement des missions, nous nous préparons aux prochaines phases: la démobilisation, les defusings et les analyses de retours d'expérience des compagnies terminant leur engagement.

Cet engagement, encore en cours, unique et hors normes, est riche en enseignements. Il aura permis de nous interroger sur la structure et l'organisation cantonale, la conduite des cadres, les processus, le travail d'état-major et finalement sur notre doctrine d'engagement.

<sup>1</sup> Le defusing est une technique de prise en charge des personnes qui viennent de vivre un traumatisme psychique, dans les premières heures de celui-ci. Source: <https://fr.wikipedia.org/wiki/Defusing>.

## NOUVELLES BRÈVES DE LA SMG



**Le mardi 14 avril 2020**, le Lt col EMG Guillaume GENOUD, président, est opposé au député PS, Romain de Sainte Marie, dans l'émission de Pascal Décaillet « Genève à chaud »

sur Léman Bleu, débattant sur le thème « Coronavirus: quel rôle pour l'Armée? ».

**Le samedi 2 mai 2020**, le Lt col EMG Guillaume GENOUD, président, s'exprime dans

le reportage consacré par « Le 19h30 » de la RTS au décès du commandant de corps Christophe Keckeis.

**Le mardi 5 mai 2020**, le Lt col EMG Guillaume GENOUD, président, représente la SMG au sein du comité de campagne « Air 2030 », présidé par Philippe Fleury, à l'occasion d'une téléconférence réunissant l'ensemble de ses membres.

# ENTRETIEN AVEC LE COL NICOLA SQUILLACI, COMMANDANT PCI GENÈVE

Mon Colonel, pouvez-vous vous présenter aux lecteurs d'ÉclairaGE (parcours professionnel, militaire et personnel)?



Militairement, j'ai eu l'opportunité d'effectuer de nombreux services dans différentes armes telles que les troupes blindées, les transmissions et enfin le sauvetage. Actuellement, je suis incorporé à l'EM de la division territoriale 1 comme chef sauvetage.

À titre professionnel, j'ai entamé ma carrière dans le domaine commercial, avant de poursuivre dans les technologies de l'information et de la communication, puis dans la sécurité privée (responsable d'une centrale d'alarme et de différentes formations) et enfin dans la protection de la population (sapeur-pompier professionnel et maintenant responsable de l'obligation de servir pour Genève ainsi que de la conduite de la Protection civile genevoise). Des professions exigeantes qui ne m'ont pas empêché de continuer à me former. Finalement j'ai œuvré dans différentes associations actives dans des domaines tels que

la sécurité, le sport, la culture, la défense des intérêts patriotiques et militaires.

Je suis également, depuis 2015, conseiller municipal de ma commune.

Quels ont été les principaux défis rencontrés dans cet engagement hors normes et historiquement unique?

Les principaux défis de cet engagement furent la capacité à durer, la conduite et la compréhension par les partenaires du rôle de la Protection civile genevoise (ci-après : PCi). La capacité à durer a été mise à rude épreuve avec plus de 250 demandes de prestations et plus de 200 missions engagées depuis la première mission de la PCi le 28 février. Au pic de l'engagement, nous étions près de 1'000 membres de la PCi par jour sur le terrain.

La conduite par les cadres a révélé des niveaux de formation inégaux notamment quant à la connaissance des différents processus. Cette situation a engendré une surcharge de travail pour l'état-major et interroge sur la pertinence de la formation dispensée aux cadres.

Quant à la compréhension du rôle de la PCi, elle a été l'élément le plus marquant de cet engagement. Les demandeurs de prestations n'ont pas toujours bien saisi le rôle de la PCi, ni intégré les impératifs liés aux délais

**CONSEIL EN ASSURANCES, PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE  
ET PLANIFICATION À LA RETRAITE**

**PFS**  
CONSEILS SA  
ASSURANCES &  
GESTION DE PATRIMOINE

Votre contact : Philippe Schwarm  
T. 022 817 05 05 | [contact@pfsconseils.ch](mailto:contact@pfsconseils.ch) | [www.pfsconseils.ch](http://www.pfsconseils.ch) | 41, rue de la Synagogue, 1204 Genève

d'engagement ou encore compris la nécessité d'établir un rapport de coordination. Nous avons parfois dû faire face à des demandes, à notre sens, non essentielles et non urgentes.

Une meilleure communication sur le rôle de la PCi devra être faite à l'avenir afin de présenter les missions mais également les contraintes de ce corps de milice.

### Quel a été l'état d'esprit de vos hommes ? A-t-il évolué au gré des événements et des missions ?

L'état d'esprit de notre corps a été admirable. Il y a eu la volonté de tenir et de s'engager avec abnégation. Ce fut, à mon sens, la clef du succès.

Avec la reprise de l'économie, la PCi a dû s'adapter et libérer des astreints afin de répondre aux exigences de certains employeurs.

### Les hommes incorporés à la PCi n'étaient-ils, par ailleurs, pas plus utiles à leur place de travail plutôt qu'astreints dans votre unité ?

Les réserves stratégiques fédérale (l'Armée) et cantonale (la PCi) sont basées sur un système de milice qui correspond à l'obligation de servir. Dans un engagement hors normes comme celui de COVID-19, la milice est la seule capable, en aussi peu de temps, de garantir une capacité à durer de la chaîne de la protection de la population suisse.

Cette chaîne est faite de nombreux maillons et les astreints de la PCi en font partie intégrante et ont donc tout leur place.

### Pourquoi et comment des officiers de milice de la Société militaire de Genève (SMG) se sont-ils retrouvés en appui de votre structure ?

Après analyse des besoins, au vu de l'intensité de l'engagement et du flot de missions ininterrompu depuis la mise sur pied de la PCi par arrêté du Conseil d'État, nous avons pu identifier qu'il nous était nécessaire de disposer rapidement de personnel formé dans la conduite et le travail en EM. Il a

donc été décidé de demander un appui auprès des sociétés militaires et patriotiques genevoises.

### Pouvez-vous tirer un premier bilan avec quelques enseignements de cet engagement ?

Cet engagement hors normes et unique a surpris l'ensemble des institutions et partenaires de par son intensité. Un premier retour d'expérience partiel et à chaud met en exergue trois points d'amélioration.

1. Sur le plan humain : la structure permanente de la Protection civile genevoise n'est, à mon sens, pas suffisamment dotée afin de faire face à un engagement dépassant une durée de 72 heures.
2. En matière de formation : elle n'est actuellement pas en phase avec les engagements possibles. La formation des cadres est celle qui a été la plus problématique lors de cet engagement. Me concernant, c'est un travail de fond qui s'annonce et sur une longue période. En effet, il sera nécessaire de s'interroger sur les bases même de la formation de la PCi, revoir ce que nous appelons militairement l'IGB (instruction générale de base). Par exemple, la loi fédérale actuelle (LPPCI, 520.1) prévoit pour la formation de base (école de recrues) une durée de 10 à 19 jours maximum; pour celle des cadres, une durée de 5 à 12 jours au maximum. Enfin, pour celle de commandant de compagnie, une durée de 15 à 24 jours.

Ce qui est clairement insuffisant pour acquérir les bases de la conduite et le faire avec une certaine aisance.

3. Sur le plan structurel : la structure actuelle devra évoluer à mon sens en se regroupant en 2-3 bataillons afin de disposer d'une capacité à l'engagement plus adapté aux enjeux actuels. Ce regroupement permettra de gagner en simplicité et souplesse à la conduite par l'échelon supérieur. La capacité à durer du bataillon sera accrue. In fine, avec des personnels moins nombreux mais mieux formés et équipés!

# DES JAUNES ET DES VERTS À LA PCI POUR SERVIR EN BLEU ET ORANGE

PAR LE CAPITAINE ANDRÉ-FRANÇOIS DE BOCCARD (SMG)

Dimanche 22 mars 2020, nous sommes 8 officiers patientant devant le bâtiment d'instruction de la Protection civile (PCi) cantonale de Genève à Bernex. Nous avons tous répondu présents à l'appel aux bénévoles avec formation militaire, lancé quelques jours auparavant. Pourtant, aucun de nous ne sait à quoi s'attendre.

Dans les faits, nous sommes rapidement instruits sur le fonctionnement de cette entité dont nous ne connaissons que le nom, la PCi, et sur le but de notre engagement. La protection civile est un instrument à disposition des cantons et des communes pour intervenir lors de catastrophes et de situations d'urgence. Les cantons sont responsables de l'organisation, de la formation, de la préparation et de l'intervention de la protection civile, les communes pouvant également l'engager sur leur propre territoire. L'organisation genevoise est composée d'un état-major cantonal (EM cant PCi), d'une organisation cantonale (OCPC), de 9 organisations régionales (ORPC) et de 2 organisations communales (OPC) comprenant plus de 3'600 astreints. L'ORPC de la Ville de Genève est la plus dotée en effectifs avec près de 1'000 astreints, soit plus d'un quart de l'effectif cantonal. Comme le prévoit le cadre légal, la coordination et la conduite du dispositif ont été placées sous la responsabilité cantonale.

Au vu de l'intensité de l'engagement et du flot de missions ininterrompu depuis le 13 mars dernier, l'EM cant PCi a décidé de faire appel à des bénévoles avec, de préférence, des expériences de conduite et de travail en EM. La montée en puissance quasi immédiate, avec presque 800 astreints engagés en moins de 48 heures pour une organisation basée presque uniquement sur la milice, a été une gageure. Cette mise sur pied soudaine et rapide a représenté une véritable première depuis la création de la PCi en 1963. Il a donc fallu réorganiser à de nombreuses reprises

l'EM afin de le rendre agile, de garantir sa capacité à évoluer et de lui permettre de s'adapter à une situation changeante.

Pour réaliser cette mission, depuis le début, nous pouvons compter sur notre arme principale - la formation d'officier, intergénérationnelle, simple et efficace. A part nos différences, l'âge allant de 26 à 60 ans et les grades de lt à maj, nous avons tous en commun la même méthode de travail. Des processus de décision à ceux de la conduite, le langage est le même. Finalement, c'est la fluidité de l'information entre les cellules qui est, avec le recul, la plus cruciale pour garantir un engagement coordonné dans la durée (7/7).

## Constituer une compagnie de service

Pour les officiers subalternes, la principale mission a été de mettre en route la compagnie de service afin d'établir des groupes tels que les transmissions, l'aide à la conduite, la sécurité, les transports, la cuisine, etc. En quelques jours, nous avons établi des listes de convocation, des plans de rotation, ainsi que des feuilles de mission pour définir un cadre clair pour chaque homme. Un principe simple mais unique fut appliqué constamment: Commander, Contrôler, Corriger. Mais comme toujours, on commande souvent, on contrôle peu et on corrige encore moins.



*Instruction des cadres PCi par le cap de Boccard.  
© cap A.-F. De Boccard*



Entrée en service de l'ORPC Ville de Genève à la Caserne des Vernets. © cap A.-F. De Boccard

### Etablir un rythme de conduite

Pour les officiers supérieurs, la tâche a été d'appuyer la restructuration permanente de l'EM afin qu'il reste efficace et adapté à la situation. Dans le cadre de cet engagement, une mission-clé a été celle de traiter rapidement les demandes des partenaires, de les analyser et de proposer des variantes, afin que le commandement cantonal puisse les valider. À cet effet, l'analyse de la mission par l'EM a été décisive, afin de prioriser les missions les plus urgentes en conformité avec la décision de l'échelon supérieur. Les processus militaires adaptés à la conduite civile ont été d'une grande efficacité et d'une non moins grande aide.

Les mots d'ordre ont été et restent de promouvoir la **flexibilité dans l'organisation de la conduite**, de **combattre la redondance de l'information**, et **d'empêcher la création de silos** pour toujours garder la vue d'ensemble.

### Servir et disparaître

Il est clair que cet engagement a été une opportunité exceptionnelle pour appliquer, dans un cadre civil, des connaissances, des principes et une expérience militaire. La majorité d'entre nous ayant rempli des fonctions de commandement, nous avons réalisé l'importance de certaines autres fonctions, à l'instar de l'adj bat, du QM ou de la chancellerie. Dans les premiers jours de l'engagement, ce sont ces fonctions qui nous ont cruellement fait défaut.

Cet engagement aura permis d'optimiser les processus de conduite appliqués jusqu'à présent par la Protection civile genevoise. En effet, si les officiers de la PCi ont d'excellentes connaissances du milieu et de très bonnes qualités pour engager des hommes sur des missions de courte durée, notre tâche aura été d'aider à disposer d'une vision d'ensemble à long terme.

Par ailleurs et en l'absence d'armes, de moyens offensifs, il est parfois complexe de trouver un esprit combattif, d'autant plus que l'ennemi est, quant à lui, invisible. En réalité, il s'agit d'une mission en faveur de la population pour le maintien des conditions d'existence. Si elle n'est pas guerrière, elle est très noble et révélatrice du sens du mot **servir** pour disparaître ensuite.

Nous pouvons être rassurés pour les générations futures d'officiers: la formation est restée bonne, malgré les nombreux changements opérés à travers les années. Ce fameux esprit d'officier de milice restera gravé en nous jusqu'au dernier jour.

Nous tenons à saluer l'engagement des of PCi et leur courage et remercier les of qui se sont engagés bénévolement:

maj Laurent Fry, maj Frédéric Luyet, maj Christian Vögeli, cap Alain Miserez, cap Charles-Louis Notter, cap Pierre-Henri Willi, lt Aurélien Meystre.

Nous avons reçu aussi un soutien exceptionnel de sof sup et sof:

Adj Chef Paul Bron, sgt Yvon Lohier, sgt Mateo Porto.



# CAMPAGNE AIR2030: CONTRIBUEZ POUR LA SÉCURITÉ DE CHACUN !

## «COMITÉ GENEVOIS AIR 2030 – OUI À LA PROTECTION DE LA SUISSE»

Madame, Monsieur,

Le 20 décembre dernier, le Parlement fédéral a adopté l'arrêté qui ouvre la voie au renouvellement total, pour un montant maximal de six milliards TTC, de l'aviation militaire suisse. Dans la foulée, le Groupe pour une Suisse sans Armée, aidé par les Socialistes, dont le programme officiel demande toujours la suppression de l'armée, et les Verts ont récolté les signatures requises pour obtenir un scrutin populaire. Le vote est d'ores et déjà prévu le 27 septembre.

En dépit des évidences, il ne sera pas une mince affaire de convaincre la population qu'il est indispensable pour sa propre sécurité, ainsi que pour la sécurité de toutes les démocraties européennes, de compter sur une protection aérienne efficace et moderne.

L'armée est une institution globale à multiples facettes, réunissant les compétences les plus diverses et qui doit être à même d'intervenir dans toutes les circonstances, dans toutes les dimensions, du cyberspace aux airs en passant les hôpitaux.

A l'échelon national, la campagne politique en faveur de notre sécurité est coordonnée par le PLR. Chaque canton doit définir et conduire ses propres efforts d'explication populaire.

A Genève, un comité s'est constitué sous la présidence de M. Philippe FLEURY. Participent à ses travaux des représentants du PDC, du PLR, du MCG et de l'UDC, de la Société Militaire de Genève, de l'Association Suisse des Sous-Officiers, de la Chambre de commerce, d'industrie et des services (CCIG)



**Pour nous aussi la sécurité est essentielle.**

Nous accompagnons les entreprises et organisations dans la gestion sécurisée de leurs infrastructures informatiques à Genève et en Suisse depuis plus de 15 ans.

**kyos**  
embedded security

Kyos Sàrl Genève  
Ch. Frank-Thomas 32  
1208 Genève

[www.kyos.ch](http://www.kyos.ch)

ainsi que de la FER. SWISSMEM et le GRPM (Groupe romand pour le matériel de défense et de sécurité) sont tenus informés.

Notre présence s'affirmera progressivement; nous rentrerons dans le vif du sujet en juin et en sortirons le jour du scrutin.

Nous avons la responsabilité d'expliquer aux citoyennes et citoyens de Genève que leur sécurité est en jeu. Il doit aussi être compris que les pays qui nous entourent attendent notre contribution à la sécurité commune, sans tergiversation ni dogmatisme d'un autre âge.

La sécurité, la santé, la démocratie, la liberté, la prospérité ne sont pas des acquis, mais des sujets de préoccupation constante.

Nous comptons sur votre soutien et savons que la Suisse compte sur nos voix. Tous vos dons sont les bienvenus:

**Compte CH69 8080 8002 5231 7838 2, RAIFFEISEN GENEVE RHONE**, « Comité genevois AIR 2030 – OUI à la protection de la Suisse », c/o GALAAD, case postale 209, 1215 Genève

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

## INFO SMG • INFO SMG • INFO SMG • INFO SMG

Après une stricte appréciation de la situation avec la conférencière programmée, Mme Nelly Cauliez, il a été décidé d'annuler la conférence-lunch du 23 juin prochain sur le thème de la protection des biens culturels à Genève.

Merci de nous en excuser et d'en prendre bonne note.

Lt col P.-H. Heizmann

### IN MEMORIAM PAR LE CAP MARC-ANDRÉ BASCHY



**Le colonel EMG Pierre Lardy nous a quittés le 28 avril 2020 à l'âge de 88 ans.**



Officier d'infanterie neuchâtelois, il commanda entre autres le régiment 45 (de la brigade frontière 2) de 1977 à 1982 avant de rejoindre, en tant que col EMG, la division de campagne 2 puis le corps de campagne 1.

Le col EMG Pierre Lardy était apprécié sur le plan militaire pour son intelligence et son esprit de synthèse brillant, ainsi que pour sa camaraderie et son ouverture d'esprit. Il possédait aussi le sens de l'humour, comme le rappelle l'un de ses anciens camarades de service, qui rapporte ce conseil: « lorsque tu t'adresses à ton bat, il faut au moins une fois les faire rire! ».

Docteur en droit, avec un brevet d'avocat neuchâtelois, Pierre Lardy travailla comme banquier privé, où il fut associé chez Pictet & Cie de 1975 à 1995, en parallèle à la vice-présidence de la Bourse suisse de 1990 à 1995, avant de rejoindre la Commission fédérale des banques (CFB) de 1996 à 2002. Il fut aussi conseiller municipal dans la commune de Vandœuvres de 1987 à 1991.

Les membres de la SMG et son comité expriment leurs sincères condoléances à son épouse et à sa famille.

## IN MEMORIAM PAR LE LT COL EMG MURAT JULIAN ALDER



**Notre regretté camarade,  
le premier-lieutenant Rolin Wavre,  
nous a quittés dans son sommeil  
dans la nuit du 16 au 17 avril 2020.**



Sa vie (1963-2020) est celle d'un citoyen profondément engagé, qui a toujours été animé par la même volonté de servir, que ce soit dans sa carrière professionnelle et humanitaire ou dans ses engagements associatifs et politiques.

Originaire de Neuchâtel, où il a étudié les lettres classiques, Rolin Wavre était passionné par la Grèce antique jusqu'au déclin de l'Empire romain d'Occident. Il en conservait un goût profond de son identité culturelle et politique.

Juriste de formation, il a travaillé durant 17 ans pour le CICR, dont 8 ans comme chef de délégation. Il s'est rendu dans des zones en conflit telles que le Liban, Gaza, le Koweït, la Tchétchénie, la Colombie, le Rwanda, la Syrie et l'Asie centrale. Premier-lieutenant issu des grenadiers de chars, il disait de sa formation militaire que l'expérience de la discipline et de la conduite d'actions complexes lui a été utile lors de ses contacts avec des militaires en Géorgie, en Russie ou en Ouzbékistan, et que sa connaissance des armes et de leurs effets lui a permis d'évaluer la sécurité des équipes placées sous sa responsabilité.

Après le CICR, il a rejoint la direction des opérations de l'Organisation mondiale contre la torture et s'est installé à Genève avec sa famille.

Sa passion de la chose publique l'a amené à s'engager en politique sous les couleurs libérales-radicales. Il a notamment présidé le Conseil municipal de Pregny-Chambésy et siégeait sur les bancs du Grand Conseil depuis 2018.

Il s'est également impliqué dans de nombreuses associations telles que la FRC, le Comité Suisse-Vietnam (COSUNAM), PRO VELO, le NOMES ou Écologie libérale. Ce passionné d'athlétisme, de basketball et de rugby a participé à de nombreuses épreuves sportives telles que la course Morat-Fribourg, la Patrouille des Glaciers et plusieurs marathons.

C'est un homme de valeur, unanimement reconnu comme humaniste, ouvert au monde, bienveillant et constructif qui nous a quittés trop vite.

À son épouse Pascale, ainsi qu'à leurs filles Julianne et Inès, les membres de la SMG et son comité présentent leurs sincères condoléances et l'expression de leur profonde sympathie.

## ERRATUM SMG • ERRATUM SMG • ERRATUM SMG

Un malencontreux oubli entache la liste de nos camarades félicités lors du précédent numéro d'ÉclairaGE (2/2020) pour leur (ré)élection à l'exécutif ou au législatif d'une commune genevoise. Nous le comblons ici en félicitant très chaleureusement notre camarade, le **colonel Christophe BAUMBERGER**, élu au Conseil administratif (adjoint au maire) de la commune de Corsier.

Le Comité

# MODIFICATION DE LA LOI SUR LES ARMES

## PAR LE MAJOR EMG FLORIAN MAURY DU COMITÉ DE LA SECTION DE TIR

Le 19 mai 2019, le peuple suisse a tranché. Il a souhaité aligner un peu plus sa loi sur les armes à celle de l'Europe. Mais quelles sont les conséquences de ce choix ? La section de tir va tenter de vous l'expliquer.

En remarque préliminaire, sachez que les permis acquis sous les anciens régimes restent valables. Il n'y a aucune démarche à entreprendre auprès de la police.

Les armes sont désormais classées selon 3 catégories :

- 1) Les armes soumises à déclaration  
=> **contrat écrit**
- 2) Les armes soumises à autorisation  
=> **permis d'acquisition**
- 3) Les armes « interdites »  
=> **permis exceptionnel**

La modification principale réside dans la classification **des armes dites interdites** selon l'art. 5 LArm :

- les armes à feu automatiques;
- les lanceurs de munitions à effet explosif;
- les mitrailleuses légères ou lourdes;
- les appareils produisant des électrochocs (taser);
- les dispositifs de visée laser ou nocturne;
- les réducteurs de son (silencieux);

Les catégories d'armes suivantes ont été rajoutées suite à la votation :

- les armes à feu de poing semi-automatiques munies d'un magasin de grande capacité (> 20 cartouches);
- les armes à feu automatiques transformées en semi-automatique (exception armes remise par l'armée);
- les armes à feu à épauler semi-automatique munies d'un magasin de grande capacité (> 10 cartouches).

Par exemple, l'achat d'une arme à feu à épauler semi-automatique, utilisée avec un magasin de 10 cartouches, nécessite « simplement » un **permis d'acquisition d'arme** délivré par la police (il s'agit d'une arme soumise à autorisation). Cette même arme, mais avec un magasin

de grande capacité (> 10 cartouches) inséré, **devient une arme classée comme « interdite » !**

Mais que ce passe-t-il si le militaire, à la fin de ses obligations, décide de racheter son Fass 90 ? Une exception a été prévue dans la loi. A savoir que l'intéressé, pour autant qu'il puisse satisfaire aux critères de rachat de l'armée, se présentera à un bureau de rétablissement **avec un permis d'acquisition** ! Et ce malgré la capacité du magasin remis par l'armée (20 cartouches).

Pendant, si ce même soldat décide, quelques années plus tard, de revendre son arme de service avec son magasin d'ordonnance, son acheteur devra se procurer, auprès de son bureau des armes cantonal, un **permis exceptionnel** !

### **Transport d'une arme**

Selon l'ordonnance sur les armes (art. 5b OArm), une arme à feu semi-automatique est considérée comme équipée d'un chargeur à forte capacité (donc **une arme interdite**) si :

- un tel chargeur est placé dans l'arme;
- l'arme à feu est stockée avec un magasin de grande capacité compatible à l'arme;
- l'arme à feu est transportée avec un tel chargeur.

Par conséquent, même si vous êtes propriétaire d'un Fass 90 privé (équipé d'un magasin de 10 cartouches) **avec un permis d'acquisition** en règle; le fait de le transporter/stocker avec un autre Fass 90 équipé d'un magasin de grande capacité (que cette arme soit militaire ou privée), votre arme **deviendra une arme interdite** ! Vous êtes, dans cette situation, en infraction et ce malgré votre permis d'acquisition officiel.

### **Devoir d'annonce à la police**

Selon l'article 42b LArm, toute personne qui est encore possession **d'une arme à feu interdite et qui ne l'a jamais enregistrée à la police** devra le faire à son canton de domicile **jusqu'au 28.09.2021**. Passé ce délai, l'arme pourra être séquestrée par la police et son propriétaire puni d'une peine pécuniaire, voire de prison.

## Amendes d'ordre

Depuis le 01.01.2020, l'ordonnance fédérale sur les amendes d'ordre a été modifiée. Désormais, si vous transportez votre arme privée ou militaire sans en avoir séparé les munitions, vous pourrez être amendable à hauteur de CHF 300.–.

Il va de soi que cet article n'expose que dans les grandes lignes les modifications principales de cette nouvelle loi sur les armes. La section de tir vous recommande la brochure d'informations éditée par la police fédérale «les armes en bref» que vous pouvez trouver sur Internet à l'adresse: <https://www.fedpol.admin.ch>.

Si vous désirez de plus amples informations, le comité de la section de tir vous renseigne

au mieux de ses connaissances. N'hésitez donc pas à contacter le soussigné pour plus d'informations à l'adresse: [maury@gmx.ch](mailto:maury@gmx.ch).

Pour terminer, la section de tir profite de cet article pour vous rappeler que nous sommes toujours à la recherche de «sang neuf» que cela soit comme tireur, moniteur, secrétaire et membre du comité. N'hésitez pas à venir nous voir au stand de Bernex 25m, de 0800-1200, les 04.07.2020, 22.08.2020, 19.09.2020 et 17.10.2020.

De plus, si vous désirez vous séparer de l'une de vos armes, n'hésitez pas à contacter la section de tir, nous sommes toujours à la recherche d'armes longues ou de poings pour la formation et nos tirs obligatoires.

---

## LA GARDE SUISSE PONTIFICALE: UNE EXPÉRIENCE AU CŒUR DES ENJEUX SÉCURITAIRES CONTEMPORAINS

PAR LE LIEUTENANT GUILLAUME VERGAIN

Conférence-Lunch du 25 février 2020

---

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je tiens à me présenter. Je m'appelle Guillaume Vergain, j'ai 26 ans et je suis né à Genève. En 2014, une fois mon école de recrues terminée, je me suis engagé dans la Garde Suisse Pontificale et je suis parti servir le Saint-Père et le Saint-Siège. Fort de trois années d'expérience, une fois rentré au pays, j'ai décidé de continuer à servir et j'ai ainsi effectué de l'avancement jusqu'au grade de lieutenant. Je suis aujourd'hui incorporé dans la compagnie sanitaire 1 qui fait partie du bataillon sanitaire. Dans ma vie civile, je suis étudiant en relations internationales à l'université de Genève. Je suis aussi engagé dans la Section «Lemania» de l'association des anciens gardes suisses pontificaux. Je m'occupe notamment de la promotion de la Garde Suisse Pontificale pour le bassin lémanique.

Pour commencer, je souhaite vous parler de Rome. Comme vous le savez, le Vatican se trouve au milieu de la capitale italienne. Le jeune garde, une fois sa journée terminée, est libre de sortir et de découvrir la ville éternelle. Ce qui lui donne l'occasion de découvrir une nouvelle culture et comme je le dis souvent: «il y a pire comme ville où vivre lorsqu'on a 20 ans».

Ensuite, il est important de parler de l'aspect historique. Une des questions les plus récurrentes est: «Pourquoi les Suisses?». Pour comprendre cela, il faut remonter au XVI<sup>ème</sup> siècle. Le Pape Jules II, qui avait été aussi évêque de Lausanne, connaissait bien les mercenaires suisses et avait besoin d'une armée pour assurer sa protection personnelle. Une fois que sa demande fut acceptée par la Diète helvétique, le 22 janvier 1506, un détachement de Gardes Suisses Pontificaux arriva sur la place Saint-Pierre sous les ordres du Capitaine Kaspar Von Silenen.

Le travail de Garde Suisse Pontificale est assez sélectif. Il y a différents critères à remplir. Le premier est d'être catholique pratiquant. Il faut être Suisse. Une santé et une réputation irréprochable sont demandées. Il faut avoir terminé son école de recrues en Suisse. Il est demandé d'être au moins titulaire d'un CFC ou d'une maturité. Il ne faut pas être marié. Lors du recrutement, il faut avoir entre 19 et 30 ans. La taille est aussi importante; il faut mesurer au moins 1m74. Pour finir il faut être un homme.

Une fois que l'on remplit tous les critères, il est possible de déposer sa candidature. Suite

aux deux entretiens nécessaires, on est sélectionné pour l'école de recrues. La formation se déroule sur deux mois. Le premier mois se passe à Isonne avec la police tessinoise. C'est l'aspect technique de la formation. Les jeunes recrues s'entraînent au maniement des armes et ils passent le permis de port d'armes. Le deuxième mois se déroule au Vatican. Cette fois, il s'agit de l'aspect formel. Les jeunes recrues apprennent à marcher au pas, à monter des escaliers au pas et ils assimilent le maniement de l'hallebarde. Ils doivent avoir un niveau suffisamment bon pour rejoindre les différentes sections une fois leur école de recrues terminée.

La Garde Suisse Pontificale possède des missions bien précises. La première est d'accompagner le Saint-Père lors de ses voyages apostoliques. Ce sont essentiellement les officiers et les sous-officiers qui remplissent cette mission en raison de leur plus grande expérience du terrain. La deuxième mission est de surveiller les entrées officielles de la Cité du Vatican. La troisième mission est la prestation de services d'ordre et d'honneur. Cette mission comprend les différents événements religieux sur la place Saint-Pierre et dans la basilique Saint-Pierre. Nous remplissons la mission du service d'honneur en rendant les honneurs militaires aux différents chefs d'État qui sont reçus en audience par le Saint-Père. Car le Saint-Siège est une puissance diplomatique; il entretient des relations diplomatiques avec plus de 180 États. La quatrième mission est de protéger le collège des cardinaux pendant la vacance du Siège Apostolique.

Un événement important dans la vie de chaque jeune garde est la prestation de serment qui se déroule chaque 6 mai. Lors cette cérémonie solennelle, le garde s'approche au drapeau et jure de donner sa vie pour défendre le Pape si nécessaire. Il y a une bonne raison à cette date, car le 6 mai 1527, lors du sac de Rome, 147 gardes suisses sont morts pour défendre le Pape Clément VII.

Nous ne sommes pas la seule force armée au Vatican. Il y a quelques années, le Pape Paul VI a décidé de garder uniquement la Garde Suisse et la gendarmerie du Vatican. Les gendarmes, avec qui nous collaborons, sont italiens et sont considérés comme la police du Vatican.

La Garde Suisse participe à deux événements militaires par année en dehors des murs. Le premier est le pèlerinage militaire international à Lourdes. J'ai eu la chance d'y participer en 2016 et je me suis vraiment rendu compte du respect des militaires du monde entier pour notre mission. Le deuxième événement est la marche des 4 jours de Nimègue. Il s'agit de marcher 160 km sur 4 jours. J'ai eu la chance de participer deux fois à cette compétition militaire. Il est bon de prouver aux différentes armées que la Garde Suisse Pontificale n'est pas seulement composée de militaires qui restent statiques mais qu'ils savent marcher.

La vie au sein de la caserne de la Garde Suisse Pontificale est assez atypique. Il faut savoir qu'après 5 ans de service, les gardes peuvent se marier et ce qui fait que beaucoup d'enfants jouent dans les quartiers. Cela amène beaucoup de vie et atténue le côté militaire. Il est vrai que d'être loin de la maison peut nous amener une certaine nostalgie du pays. C'est pourquoi nous profitons des fêtes comme le 1<sup>er</sup> août pour passer un bon moment tous ensemble. Nous avons aussi une équipe de football, le « FC Guardia », qui participe à différents tournois.

La majorité des gardes ne font que deux ou trois ans et ensuite rentrent au pays. Mais l'expérience ne s'arrête pas là. Il existe une association des anciens gardes suisses avec différentes sections dans toute la Suisse. Cela nous permet non seulement de nous regrouper, mais aussi de partager avec les anciennes générations et qui sait, peut-être, avec les futures générations.


































Guillaume Vergain reçu par le pape François, à l'occasion de son audience de départ le 31 janvier 2017.

© G. Vergain (Osservatore Romano, photographe officiel du Vatican)



# Bat inf 19 – Articulation de base



































 	 - 1 sct inf - 2 patr GMTF		 + 1 sct inf		 2 patr GMTF
<b>Articulation cp</b>	     	   	   	   	     



# Bat inf 19 – Articulation à l'eng



 	 - 1 sct inf - 2 patr GMTF		 + 1 sct inf		 2 patr GMTF
<b>Articulation cp</b>	    	    	    	    	    

Annoncer les rectifications d'adresses

**P.P.**  
CH-1211 Genève 2  
Poste CH SA

RETOUR:  
Lt col Philippe KUNZI  
Rue de Genève 129  
1226 Thônex

